



BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN

Cabinet d'Avocats

Immeuble « BOTTICELLI », Angle rues Alma et Clémenceau 98800 NOUMEA, Tél. 27 89 84

V E N T E

SUR SAISIE IMMOBILIERE

Commune de BOULOUPARIS, une parcelle de terrain nu formant le lot n°3 d'une superficie de 03ha 63a 03ca, Lotissement rural dénommé « LES COTEAUX DE LA OUENGI », Section Ouengi ; cette parcelle porte sur Partie du lot 11 Pie (pour 3ha 25a 96ca) du morcellement Charles Peyrolle, et Partie du lot 43 Pie (pour 37a 08ca) de la section Ouengi, commune Boulouparis, n°IC 6157-598716 ;

L'adjudication aura lieu le Lundi 28 septembre 2020 à 08h00 à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de NOUMEA au Palais de Justice, dite ville, Route du Faubourg Blanchot (98800)

Mise à prix : 12.000.000 F

Avec une baisse à 10.000.000 F en cas de carence d'enchères

En exécution d'une **Ordonnance N°27 avril 2020 n°20/447**, rendue par Monsieur Le Juge au Tribunal Mixte de Commerce de Nouméa, Juge-Commissaire à la Liquidation Judiciaire de **Monsieur Heitiaré ARAPARI**,

A la requête de la **SELARL MARY LAURE GASTAUD**, Mandataire Judiciaire à la Liquidation des Entreprises près la Cour d'Appel de Nouméa, au capital de 1 000 000 XPF, immatriculée au RCS sous le numéro B 592 279, dont le siège est à Nouméa, Immeuble Le Fortin, 1bis, boulevard Extérieur, représentée par sa gérante en exercice, en sa qualité de liquidateur de **Monsieur Heitiaré ARAPARI**,

Pour laquelle domicile est élu au **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA, qui sont constitués et continueront d'occuper pour elle, sur la poursuite de vente sur saisie immobilière et ses suites,

En présence ou lui dûment appelé de **Monsieur Heitiaré ARAPARI**, (*Se prénomme Heitiore ou Heitiare au Service de la Publicité Foncière*), Chef des opérations portuaires, né le 16 mai 1965 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), de nationalité française, demeurant 630 rue Yves PRIGENT – Robinson – 98809 MONT-DORE, **Partie saisie**,

Il sera procédé le **LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020 à 08h00**, à l'audience des criées du Tribunal de Première Instance de Nouméa, au Palais de Justice, dite Ville, Route du Faubourg Blanchot, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien immobilier dont la désignation suit :

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE

Commune de BOULOUPARIS, une parcelle de terrain nu formant le lot n°3 d'une superficie de 03ha 63a 03ca, Lotissement rural dénommé « LES COTEAUX DE LA OUENGI », Section Ouengi ; cette parcelle porte sur Partie du lot 11 Pie (pour 3ha 25a 96ca) du morcellement Charles Peyrolle, et Partie du lot 43 Pie (pour 37a 08ca) de la section Ouengi, commune Boulouparis, n°IC 6157-598716 ;

EXTRAIT DE LA MATRICE FONCIERE

N° Parcelle NIC	Section Cadastre Lotissement/Morcellement	Ref / N° d'extrait	N° de lot	Surface
202 00030 003 6157-598716	OUENGI LOTISSEMENT RURAL LES COTEAUX DE LA OUENGI	ACP 00258 09012009 19012009	3	3ha 63a 3ca

Tel que cet immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances circonstances et dépendances, sans aucune exception ni réserve y compris tous droits y attachés même omis dans la désignation, tous immeubles par destination qui peuvent en dépendre, toutes améliorations ou augmentations qui pourront y être faites par la suite.

MISE A PRIX

**DOUZE MILLIONS DE FRANCS CFP
(12.000.000 F CFP)**

Avec une baisse à 10.000.000 F en cas de carence d'enchères

CAHIER DES CHARGES

Le Cahier des Charges précisant les clauses et conditions de cette vente a été dressé par le **CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN**, et déposé le 07 juillet 2020 au greffe du Tribunal de Première Instance de NOUMEA où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

FRAIS

Tous les frais de poursuites, de vente et d'adjudication et les droits proportionnels et gradués seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix d'adjudication.

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

CABINET BOISSERY - DI LUCCIO - VERKEYN Avocats à la Cour, Immeuble « BOTTICELLI » Angle rues Alma et Clémenceau à NOUMEA Tél. 27 89 84 poursuivant la vente, ou au Greffe du Tribunal de Première Instance de Nouméa où est déposé le cahier des charges.

Me Anne Laure VERKEYN, Avocat
Pour extrait